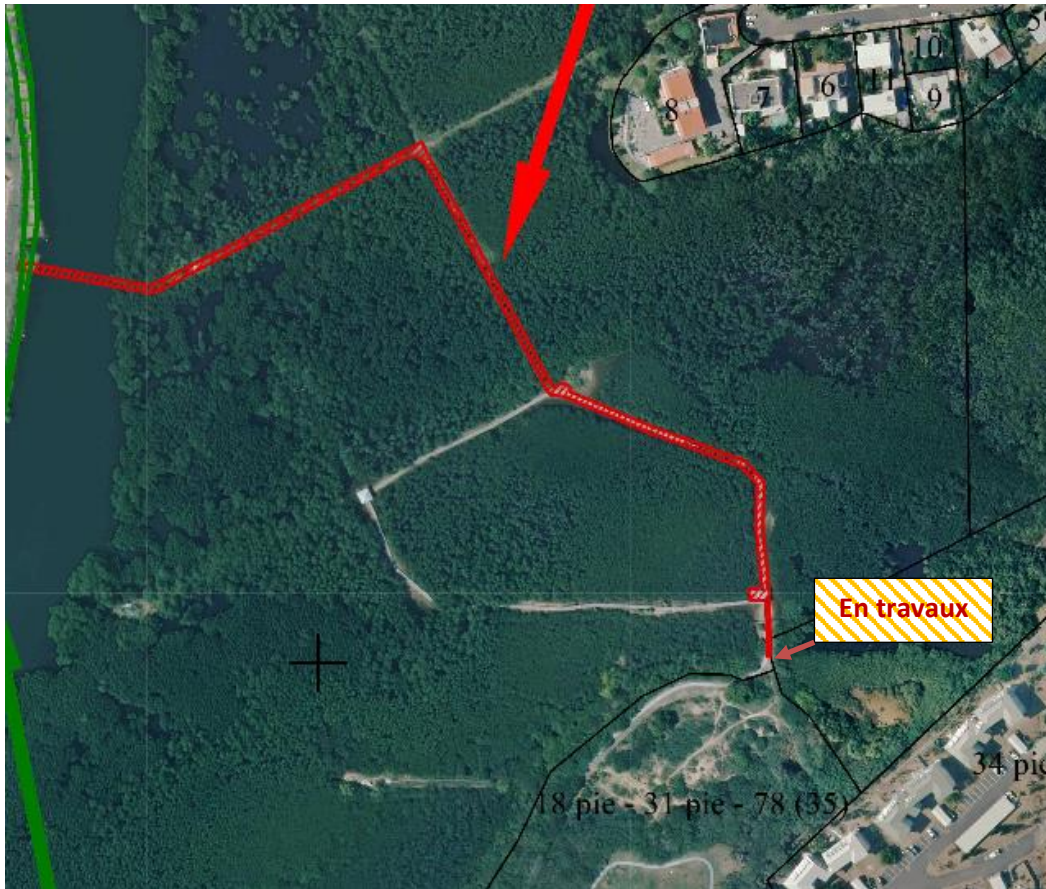


FERMETURE DU SENTIER PEDAGOGIQUE DE LA MANGROVE DE OUÉMO

DU 12 FEVRIER AU 1^{ER} JUIN 2021

Dans le cadre de l'aménagement du cheminement piéton et cyclable dans la mangrove de Ouémo par la ville de Nouméa, l'accès au sentier pédagogique de la mangrove de Ouémo est interdit à partir de ce jour jusqu'au 1^{er} juin 2021.





Pour plus d'informations, contactez la direction du développement durable de la province Sud au 20 34 00 ou le CAPS au 20 30 40. E-mail : 3dt.contact@province-sud.nc